

## Questions de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de construire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse,
  - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;
  - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
  - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### THÈME DU PROGRAMME :

#### Travail et emploi

#### I – Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Quelles sont les caractéristiques de l'organisation du travail avant les « prémisses du changement ? » (**document 1**) (2 points)
- 2) Quelle(s) rupture(s) introduit le changement d'organisation du travail en France à partir des années 80 ? (**document 1**) (2 points)
- 3) Faites une phrase avec les deux données entourées. (**document 2**) (1 point)
- 4) Quelle tendance en matière d'organisation du travail est mise en évidence dans le **document 2** ? (2 points)
- 5) Que recherchent les entreprises en proposant des emplois précaires à leurs salariés ? (connaissances en relation avec le **document 3**) (2 points)
- 6) Quels sont les facteurs explicatifs du ralentissement de la productivité à la fin des années soixante-dix mis en évidence dans le **document 4** ? (1 point)

#### II – Question de synthèse (10 points)

Après avoir présenté l'évolution de l'organisation du travail depuis les années soixante dans les pays développés, vous vous interrogerez sur les facteurs explicatifs de cette évolution.

## DOCUMENT 1

Pour des raisons multiples qui tiennent, pêle-mêle, à l'ouverture croissante de l'économie française sur des marchés concurrencés, aux effets des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur les outils de production ou encore aux exigences des consommateurs, les entreprises ont dû réviser leur mode d'organisation. Les prémisses du changement sont perceptibles à compter des années 80, période au cours de laquelle le modèle japonais connaît un succès d'estime parmi les spécialistes de l'organisation du travail.

[...]

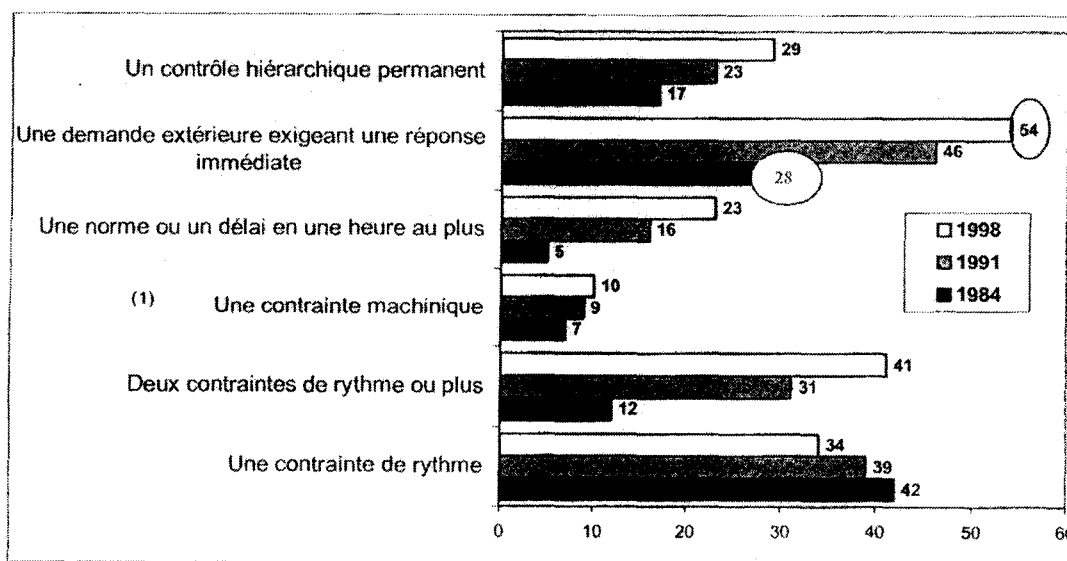
Dans une logique de concurrence multicritères (prix, services associés, disponibilité du produit ...), la qualité devient ensuite une préoccupation prédominante. Les procédures de traçabilité sont mises en œuvre dans un tel esprit. Elles exigent des salariés d'intervenir au plus tôt et au plus près du processus de production, et cela de manière à signaler les imperfections et à remédier aux défaillances aussi vite que possible.

Source : Michel LALLEMENT, Organisation et relations de travail, Cahiers Français n° 326, La documentation française, Mai-juin 2005.

## DOCUMENT 2

### Un travail plus intense dans des délais plus courts

Proportion, en %, de salariés qui déclarent ...



(1) Déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce ou cadence automatique d'une machine ou travail à la chaîne.

Source : INSEE, DARES, *Le Monde* du 4 octobre 2005.

### DOCUMENT 3

#### Emploi à temps partiel et emploi temporaire dans quelques pays de l'OCDE (en % de l'emploi total)

|             | Emploi à temps partiel |      | Emploi temporaire |      |
|-------------|------------------------|------|-------------------|------|
|             | 1990                   | 2002 | 1990              | 2002 |
| France      | 12,2                   | 13,7 | 10,5              | 14,1 |
| Allemagne   | 13,4                   | 13,7 | 10,4              | 12,0 |
| Italie      | 8,9                    | 11,9 | 5,2               | 9,9  |
| Royaume-Uni | 20,1                   | 23,0 | 5,2               | 6,1  |
| UE15        | 13,3                   | 16,4 | 10,5              | 13,0 |

L'emploi temporaire regroupe les CDD, l'intérim, les apprentis et les contrats aidés.

Source : OCDE, *Perspectives de l'emploi*, 2003.

### DOCUMENT 4

Rationaliser et mécaniser se sont avérés des principes très efficaces après la Seconde Guerre mondiale, mais une fois les économies reconstruites et modernisées, l'insuffisante prise en compte des savoir-faire ouvriers se fait progressivement sentir, de même que l'alourdissement quasi général du capital. Ce sont autant d'éléments de ralentissement de la productivité apparente du travail<sup>(1)</sup> et plus encore de la productivité globale des facteurs<sup>(2)</sup> ... au point que, à la fin des années soixante-dix, il était devenu plus important pour les firmes de lutter contre la flânerie des machines que celle des salariés ! Ainsi se trouvait compromis l'un des ressorts du modèle de croissance de l'après-guerre.

[...] Ainsi s'explique la crise des méthodes traditionnelles de marketing qui, bien souvent, se bornaient à rendre attractif pour le consommateur un produit conçu pour les commodités de l'organisation de la production. L'alourdissement des stocks et la lenteur de réaction aux nouvelles demandes des consommateurs constituent la sanction de cette caractéristique institutionnelle du fordisme, longtemps cachée par une croissance forte et stabilisée.

Source : Jean-Pierre DURAND, *Vers un nouveau modèle productif ?*  
Alternatives Economiques SYROS (1993).

(1) Productivité apparente du travail : valeur ajoutée rapportée aux effectifs employés.

(2) Productivité globale des facteurs : production rapportée à l'ensemble des dépenses engagées pour l'obtenir (facteur travail, capital et consommations intermédiaires).